



TRÉLON INFOS

www.ville-trelon.fr

Mensuel n° 309

MAI 2018

SEMAINE N°18

- 01.05 : Fête du travail (voir à l'intérieur)
- 01.05 : Tournoi de football U11 à partir de 10h00 au stade
- 05.05 : Spectacle humoristique « La vie est un destin animé » par Bruno Coppens à 20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)
- 06.05 : Communions solennelles à 11h00 dans l'église Saint Martin de Glageon
- 06.05 : Rallye du Club Cyclotouriste Trélonais (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°19

- 07.05 : Rentrée des élèves
- 08.05 : Défilé patriotique à 10h00 suivi d'un vin d'honneur à la mairie
- 08.05 : Tournoi de football U13 à partir de 10h00 au stade
- 09.05 : Journée de l'Europe
- 10.05 : Ascension
- 10.05 : Fête du football organisée par l'AS Trélon à partir de 10h00 au stade
- 12&13.05 : Journées des Arts du Foyer Claude Jourdain (voir à l'intérieur)
- 13.05 : Concours Equifeel (travail à pied avec chevaux) organisé par les Amis de la Demi-Lieue
- 13.05 : Club rock à 15h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°20

- 19.05 : Strong zumba à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)
- 19.05 : Nuit Européenne des Musées à l'Ecomusée de l'Avesnois à Fourmies
- 20.05 : Pentecôte

SEMAINE N°21

- 21.05 : Lundi de Pentecôte
- 25.05 : Remise des gros lots de la tombola de Saint Pansard à 18h00 à la mairie
- 27.05 : Fête des mères

Omniprésent à la radio et à la télévision belges, le talentueux Bruno Coppens trimbale son humour sur les ondes et sur les planches avec l'envie de démêler le vrai du fou !

« De l'orfèvrerie ! Digne héritier de Raymond Devos. Une telle joie de vivre, on en redemande ! » (Pariscope)

Notre prochain spectacle reste dans la droite ligne des humoristes.

Bruno Coppens vous fera l'étalage de ses compétences pour vous divertir à la mode

Raymond Devos

A. Broutot

Chère

BRUNO COPPENS

MISE EN SCÈNE ERIC DE STAERCKE
RÉGIE NICOLAS FAUCHET

LA VIE
EST UN
DESTIN
ANIMÉ

THÉÂTRE
HUMOUR

LES YMAGIERS, TAILLEURS D'IMAGES

EXPOSITION TEMPORAIRE

Du 07 au 31 Mai, les œuvres de Madame Thérèse Anceau et de Monsieur Mario Nuzzolo seront exposées dans les locaux de la Maison de Santé Albertine.



HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

Du 1^{er} Avril au 31 Octobre la déchetterie est ouverte au public les lundi, mardi et vendredi de 14h à 18h, le mercredi de 14h à 20h et le samedi de 09h à 12h et de 14h à 18h (fermeture le jeudi et le dimanche).

ACCÈS A LA DÉCHETTERIE

Si vous vous rendez à la déchetterie avec une remorque, pensez à la bâcher afin d'éviter la chute de détritrus sur la chaussée ou les trottoirs.

Ces pertes diverses polluent notre environnement et gênent la circulation des véhicules et des piétons et peuvent provoquer des accidents.

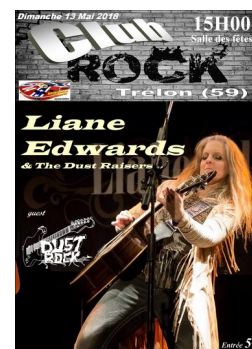
CLUB ROCK

L'association Rock'Smoz propose son prochain club rock le dimanche 13 Mai à 15h00 à la salle des fêtes.

Au programme de cet après-midi, l'américaine Liane Edward reviendra dans l'Avesnois après y être passée il y a déjà neuf ans. Éluë meilleure auteure-compositrice de l'année, elle présentera son nouvel album Raisin'Dust.

En ouverture de ce concert, le groupe local Dustrock fera résonner ses compositions pur rock.

Entrée : 5 €



RAMASSAGE DES POUBELLES

Tous les sacs contenant des déchets ménagers doivent absolument être placés dans les poubelles adéquates. En cas de non respect, elles ne seront pas ramassées.

Les bacs vides sont à rentrer au plus vite pour assurer la sécurité des piétons et un cadre de vie agréable. Ils doivent également être nettoyés régulièrement.

HORAIRE DES MESSES DU MOIS

samedi 05 Mai	SAINS-DU-NORD (18h00)
dimanche 06 Mai	OHAIN (09h30) – FOURMIES Saint-Pierre (11h00) – GLAGEON communions solennelles (11h00)
mercredi 09 Mai	GLAGEON (18h00)
jeudi 10 Mai Ascension	RAMOUSIES (09h30) – FOURMIES Saint-Pierre (11h00)
samedi 12 Mai	TRELON (18h00)
dimanche 13 Mai	RAINSARS (09h30) – FOURMIES Saint-Pierre (11h00) – SAINS-DU-NORD (11h00)
dimanche 20 Mai	BAIVES (09h30) – FOURMIES Saint-Pierre (11h00)
samedi 26 Mai	ANOR (18h00)
dimanche 27 Mai	FERON (09h30) – FOURMIES Saint-Pierre (11h00)

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 24 Mai 2018, dans les locaux de la maison de santé pluridisciplinaire situés rue Victor Hugo, l'après-midi de 13h30 à 15h30.

JARDINS DE L'ESPÉRANCE

L'association AJonc (Les Amis des Jardins Ouverts mais néanmoins clôturés) qui intervient sur les jardins de l'Espérance vous donne rendez-vous les mercredis 02 et 16 Mai de 11h00 à 17h00.



BRUNO COPPENS

« LA VIE EST UN DESTIN ANIMÉ »



Déjà diagnostiqué avec une calembourite aiguë aggravée d'une dyslexie joyeuse, Bruno Coppens fait maintenant son quinquax nerveux. L'occasion pour lui, à 50 balais et des poussières, de réfléchir sur ce temps qui nous échappe et qui nous écharpe en dressant une galerie de portraits en forme de parcours de vie, une sorte de trajet nommé délire. Jongleur fou de mots, créateur de frénésies verbales ou de néologismes insensés à couper le souffle, cet humoriste belge a su se tracer une voie unique dans le sillage de Raymond Devos.

Réservation en mairie (☎03.27.60.82.20)

Entrée : 12 € (gratuite jusque 12 ans)

DANCING CLUB TRÉLONAIS

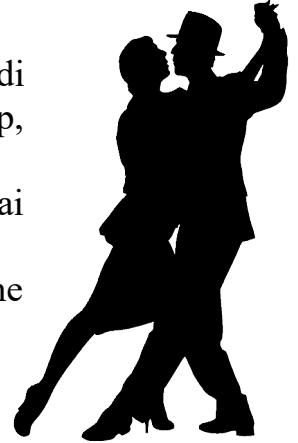
Le Dancing Club Trélonais organise un concours de danses amateur le samedi 16 Juin à partir de 14h30 à la salle des fêtes (danses modernes, Hip Hop, zumba, show we Dance).

Les inscriptions sont à faire par courriel jusqu'au mercredi 23 Mai (dancing.club.trelon59@gmail.com).

Le concours sera suivi par un spectacle de danses et à partir de 21h00 par une soirée dansante animée par Sun Night.

Entrée gratuite.

Buvette et petite restauration sur place.



MAI, MOIS DE PRIÈRES

Comme chaque année, continuons la tradition. Réunissons-nous chaque semaine devant une de nos petites chapelles pour prier Marie et profitons de l'occasion pour nettoyer et fleurir celle de notre quartier.

- | | | | |
|-------------------|--------|-------|--|
| ❖ Mercredi 02 Mai | TRELON | 19h00 | Chapelle Notre Dame de Grâce – rue Zola |
| ❖ Mercredi 09 Mai | TRELON | 19h00 | Chapelle Notre Dame de Walcourt – rue Delval |
| ❖ Mercredi 16 Mai | TRELON | 19h00 | Chapelle Saint Joseph – rue Victor Hugo |
| ❖ Mercredi 23 Mai | TRELON | 19h00 | Chapelle Notre Dame Auxiliatrice – rue Roger Salengro (En souvenir de nos sœurs polonaises – cour du Château des Carmes) |
| ❖ Jeudi 31 Mai | TRELON | 19h00 | Chapelle du Grand Dieu : fête de la Visitation et messe de clôture |

JOURNÉES DES ARTS

Le Foyer Claude Jourdain et l'association « Un truc en plus » organisent leurs journées des arts les samedi 12 et dimanche 13 Mai de 10h00 à 18h00.

Vous y serez proposés un marché aux fleurs et une exposition de peinture.

Petite restauration et buvette sur place.

Entrée gratuite.

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Si vous constatez un problème d'éclairage public, signalez-le sans tarder à la mairie.

ACCUEIL DE JOUR AU CHEMIN VERT

La maison de retraite du Chemin Vert propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées. Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler moralement et physiquement.

Tarif : 10 € par jour repas du midi compris hors frais de transport.

Renseignements complémentaires au ☎03 59 21 00 00



OUVERTURE DE LA MAIRIE

Les bureaux de la mairie sont ouverts du lundi au vendredi de 09h à 12h et de 13h30 à 17h30.

BIEN VIVRE À TRÉLON

En vertu des arrêtés des 29 et 30 Juillet 1998, dans notre commune,

- le bruit des tondeuses, tronçonneuses etc... est interdit avant 9h00 ;
- le brûlage des végétaux est autorisé tous les jours jusque 10h00.

Pour qu'il soit agréable de vivre à Trélon, il vous est rappelé :

- que les poubelles doivent être sorties et rentrées **le moins longtemps possible** avant et après le passage du camion de ramassage,
- que les papiers, canettes, mégots... ne doivent pas être déposés sur la voie publique,
- que le stationnement des véhicules, dont l'arrêt du moteur évite bruit et pollution, est interdit sur les trottoirs,
- que les trottoirs sont réservés aux seuls piétons,
- que les limitations de vitesse doivent être respectées dans la traversée de la ville.

FÊTE DU TRAVAIL

Le Mardi 1^{er} Mai à 11h00 à la Mairie, les diplômes de la Médaille d'Honneur du travail seront remis à Mesdames Beaussart Dominique (Or), Jacquart Sylvie (Or), Moine Dominique (Grand Or) et Messieurs Gricourt Alain (Grand Or), Recourt Bruno (Argent), Sauvage Mickaël (Argent), Soigneux Gérard (Or) et Tanchon Jean-Pierre (Or).

TRAVAIL D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Devant le nombre important de demandes, il a été décidé que les jeunes Trélonais souhaitant travailler dans les services municipaux pendant les vacances d'été afin de financer leurs études ou un projet personnel doivent adresser leur demande à la mairie pour le **vendredi 25 Mai 2018** délai de rigueur.

Pour être candidats, les jeunes doivent :

- être inscrits sur les listes électorales,
- être scolarisés au niveau Bac + 1 au minimum,
- être nés en 1994 ou après (soit être âgés de 24 ans au maximum).

Les dossiers des boursiers seront traités en priorité.

CANTINE SCOLAIRE

Les inscriptions pour la cantine scolaire sont reçues en mairie du lundi au jeudi de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 09h00 à 11h00.

HORAIRES DE LA POSTE

La poste de Trélon est ouverte le lundi de 9h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, les mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00 et le samedi de 09h00 à 12h00.

La levée a lieu à 14h00 du lundi au vendredi et à 12h00 le samedi.

OUVERTURE DES SERVICES DU TRÉSOR PUBLIC

La perception de Trélon est ouverte au public les lundi, mardi, mercredi et jeudi de 08h30 à 12h00 et de 13h00 à 16h00. Fermeture le vendredi.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

ART-THÉRAPIE

La municipalité offre aux Trélonais l'appui d'une art-thérapeute. Vous pouvez rencontrer Madame Delannoy en la contactant auparavant (☎ 06.88.70.53.12.).

Ces ateliers d'art-thérapie permettent aux enfants d'exprimer leurs souffrances autrement que par des mots (peur du noir, de l'école, crainte d'être nul, manque de confiance en soi, violence...).

APPRENEZ-LEUR LE CANIVEAU

Les articles L 2212-2 du code général des collectivités territoriales et R 635-8 du code pénal prévoient amendes et contraventions pour sanctionner le dépôt de déjections canines sur les trottoirs. Il suffit que le propriétaire du chien tenu en laisse le fasse descendre dans le caniveau. En effet, les déjections qui gâchent notre cadre de vie sont déplaisantes voire dangereuses pour les piétons. Les contrevenants seront sanctionnés.



LES JOYEUX DRILLES

LES JOYEUX DRILLES



Club tricot	lundi de 14h à 17h
Club activités manuelles	mercredi de 14h à 17h
Club jeux (tarot, belote, scrabble, etc)	vendredi de 14h à 17h

Renseignements auprès de Madame Brigitte Williame (☎ 06.42.28.28.71) ou de Monsieur Jean-Michel Barthélémy (☎ 06.43.97.29.67).

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts (livres, CD, DVD et CD Rom) est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00, le vendredi de 16h45 à 18h00 et le samedi de 14h00 à 15h00.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00 et le mardi à 20h00 à la bibliothèque.

CAFE LITTERAIRE

Réunion le jeudi 24 Mai 2018 de 14h00 à 16h00.

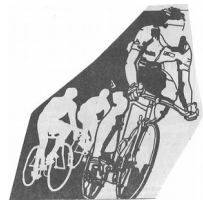
EXPOSITION SUR LA GRANDE GUERRE

Afin de faire découvrir la vie à Trélon durant l'année 1918, des panneaux illustrés seront régulièrement exposés et renouvelés à la médiathèque aux heures d'ouverture habituelles.

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

01.05	8h00	SELOIGNES	Marche et VTT
06.05	7h00	TRELON « La Pierrafeu »	Marche, VTT et cyclo
08.05	8h00	SAINT-MICHEL « La Rando du souvenir »	Marche et VTT
13.05	9h00	FERON « La Féronaise »	Marche, VTT
20.05	7h45	ENGLEFONTAINE « L'Englefontainoise »	Marche, VTT et cyclo
27.05	9h00	TRELON	Marche, VTT et cyclo



LA PIERRAFEU

Le Club Cyclotouriste Trélonais organise son traditionnel rallye le dimanche 06 Mai.

Vous sont proposés :

- VTT 10, 20 ou 55 km,
- Cyclotourisme 30, 50 ou 100 km,
- Marche 5, 10 ou 15 km

avec une boisson et un sandwich offerts à l'arrivée.

Droit d'inscription de 3 ou 5 € selon le parcours choisi.

Premier départ à 7h00 de la salle des sports Marcel Beaumez.

Remise des prix à partir de 12h30.

Sont à gagner : 1 VTT adulte et 1 VTT enfant.

Renseignements : ☎ 03.27.65.29.50



LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D4)

06.05 : 15h00 ROUSIES – TRELON
13.05 : 15h00 TRELON – GLAGEON
27.05 : 15h00 MAUBEUGE FCCA – TRELON

Equipe B (D6)

TRELON – LANDRECIES
GLAGEON – TRELON
TRELON – LE POMMEREUIL



FOOTBALL JEUNES

06.05 : 10h00 U15 (D2) TRELON – FOURMIES
26.05 : 16h00 U17 (Préligue) TRELON – CAUDRY

TENNIS DE TABLE



Départementale 1 Poule X	06.05 : 9h30 TRELON – COUSOLRE
Départementale 2 Poule Y	06.05 : 9h30 TRELON – LANDRECIES
Départementale 3 Poule AG	06.05 : 9h30 LEVAL-SUR-SAMBRE – TRELON
Départementale 3 Poule AH	06.05 : 9h30 BEAUFORT – TRELON

TRÉLON HANDBALL CLUB

COMPÉTITIONS

13.05	16h00 : TRELON – ESPACE HAND PEVELE – seniors
19.05	20h30 : HOUPLINE – TRELON – seniors



BABY HAND

Le baby hand est une initiation au handball pour les enfants de 3 à 5 ans, garçons et filles. Se déroulant obligatoirement en présence des parents, ces séances auront lieu de 10h00 à 11h00 à la salle des sports les samedis 12 Mai, 26 Mai, 9 Juin et 23 Juin 2018.

Le coût est de 2 € par séance.



LES ACTIVITÉS DU RÉVEIL BOULISTE

mardi 1 ^{er} Mai	Triplettes formées – 2 boules Grand Prix de la ville de Trélon
samedi 12 Mai	Doublettes formées
lundi 21 Mai	Doublettes formées

FORMATION CUISINE MODE D'EMPLOIS !



Créée par le chef Thierry Marx, Cuisine Mode d'Emplois est une formation gratuite aux métiers de la restauration qui se déroulera à Fourmies.

Cette formation qualifiante est destinée aux candidats de l'Avesnois, Sambre et Thiérache, âgés de plus de 18 ans et inscrits à Pôle Emploi.

Les passionnés de cuisine, souhaitant en faire leur projet professionnel, peuvent s'inscrire en ligne sur le site cuisinemodemplois.com. La formation débutera le 10 Septembre prochain.

Une réunion collective d'information dédiée aux candidats est prévue le 18 Juin de 09h00 à 10h30 en mairie de Fourmies (Place de Verdun). Celle-ci sera suivie par les entretiens individuels de sélection.

MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Avec le retour des beaux jours, le marché du lundi matin vous attend sur la place.



LA BIODIVERSITÉ AU JARDIN

Avec l'intensification de l'urbanisation et de l'agriculture, les animaux sauvages ont une vie difficile ! Pour les aider, le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous propose quelques conseils simples à mettre en œuvre pour les accueillir dans votre jardin.

LES OISEAUX

Pour accueillir les oiseaux des jardins, posez des nichoirs au minimum à 2m du sol et une orientation sud – sud-est pour protéger l'ouverture des vents dominants et de la pluie.

LE HÉRISSON

C'est un excellent allié du jardinier. Chaque nuit, il consomme un nombre important de vers, de limaces, d'escargots. La journée, il dort sous un buisson épais ou blotti dans la végétation herbacée. N'hésitez pas à lui laisser un tas de feuilles ou de bois, il viendra s'y blottir.

LES PAPILLONS ET LES INSECTES

Pour accueillir les papillons et les insectes, semez de la prairie fleurie. Les papillons sont de précieux alliés du jardinier puisqu'ils participent à la pollinisation. Bien entendu, cette prairie fleurie servira aussi aux abeilles, aux oiseaux, aux chauves-souris, etc.

HOTEL A INSECTES

Vous pouvez installer un hôtel à insectes avant la fin de l'hiver. Il peut être occupé dès le mois de mars. La diversité des insectes accueillis s'enrichira au fur à mesure du temps ! Bien entendu, il faut éviter de le mettre trop près des habitations ou des zones du jardin très fréquentées...

EXPOSITION « LA NATURE CHEZ SOI »

Du dimanche 3 juin au dimanche 26 août, venez à la Maison du Parc à Maroilles, une exposition dédiée à « La nature chez soi » sera présentée. Après cette visite vous repartirez chez vous avec le plein d'idées pour accueillir la biodiversité dans votre jardin.

LIVRES-SERVICE : PRENEZ – DONNEZ – ÉCHANGEZ

Vous possédez ou ne possédez pas la carte médi@pass et vous avez envie de lire quels que soient le jour et l'heure ? Alors vous avez rendez-vous dans l'enceinte de la maison de santé Albertine.

Adossée au mur intérieur sous le préau, vous y découvrirez une armoire « Livres-service » qui contient des ouvrages que vous pouvez emprunter, lire, conserver ou ramener. Vous pouvez également y donner des livres que vous ne souhaitez pas garder.



RECHERCHE DE DOCUMENTS OU D'INFORMATIONS



Nous souhaitons pouvoir mettre des noms sur ces photographies prises à Trélon, à proximité ou dans l'usine Pickett (anciens dépôts de munitions du Parc Jeannette et du Bois l'Abbé). Si vous avez des renseignements, merci de les communiquer à Michel Bombart (Tel : 03 27 57 00 15) ou à Joël Danloux (Tel : 03 27 59 74 37).

STRONG ZUMBA

Le club de zumba organise une opération « Strong zumba » le samedi 19 Mai de 18h00 à 19h30 à la salle des fêtes.

Inscription : 5 € par personne. Bonne condition physique indispensable.

L'argent recueilli sera intégralement remis à Monsieur Cyrille Rose frappé par la maladie de Charcot.

ATELIER REPASSAGE

L'atelier repassage « Les Miss Fer » situé sur le côté gauche de la mairie de Trélon est ouvert :

- les lundis et jeudis de 7h30 à 11h30,
- les mardis et vendredis de 7h30 à 11h30 et de 13h30 à 17h30.

Tarif à la pièce (0,50 à 2,50 €)

Pour tous renseignements, contacter le ☎03.27.60.71.00

BROCANTE DES SAPEURS-POMPIERS

L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Trélon organisera une braderie-brocante le dimanche 15 Juillet 2018 au stade, rue Victor Hugo.

Réservations : 07.68.49.52.60

1€ le mètre pour les particuliers ; 2 € pour les professionnels.

Buvette et petite restauration sur place.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE MATERNELLE

INSCRIPTIONS

Les inscriptions en maternelle pour la rentrée de Septembre 2018 auront lieu les jeudis 17 Mai de 08h35 à 11h30 et 24 Mai de 08h35 à 16h00 dans les locaux de l'école.

Les parents devront

- passer en mairie munis obligatoirement du livret de famille pour une pré-inscription,
- se présenter à l'école maternelle avec le bulletin de pré-inscription, un certificat médical certifiant la mise à jour des vaccins obligatoires et les deux feuilles (fiche urgence et fiche de renseignements) déjà remplies qui leur ont été remises en mairie,
- fournir l'attestation d'assurance scolaire.

ACCUEIL PETITE SECTION

Les enfants sont acceptés dès lors qu'ils auront 2 ans au plus tard le 31 Décembre 2018, et qu'ils soient aptes psychologiquement à supporter les rythmes scolaires.

L'accueil sera différé en fonction de la date anniversaire de l'enfant afin qu'il ait 2 ans révolus au moment de sa 1ère rentrée à l'école entre les mois de Septembre et Décembre 2018.

L'équipe enseignante tient à préciser que plus les enfants sont scolarisés jeunes, plus l'accès aux apprentissages sera solide et durable.

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE RENÉ BRY

Les inscriptions à l'école élémentaire René Bry auront lieu le lundi 07 Mai de 08h30 à 10h00 et de 15h30 à 17h30, le lundi 14 Mai de 15h30 à 17h30 et le vendredi 18 Mai de 08h30 à 10h00 et de 14h00 à 16h00 ou, en cas d'impossibilité absolue, sur rendez-vous (☎ 03.27.59.70.34). Se munir du livret de famille, du carnet de santé, du certificat médical d'admission à l'école élémentaire, du certificat de pré-inscription délivré par la mairie et de tout document utile.

Pour obtenir le certificat de pré-inscription, se présenter à la mairie avec le livret de famille.

LE C.C.A.S. ET LES JEUNES



Pendant les vacances scolaires de printemps, du lundi 23 Avril au vendredi 04 Mai, l'opération « piscine » continue. Des billets d'entrée pour la piscine de Fourmies sont en vente à la mairie de Trélon au tarif de 1€.

Sont concernés les jeunes de 6 à 16 ans.



SERVICES MÉDICAUX DE GARDE

Médecins

En cas d'urgence :

- la semaine de 20h à minuit,
- le samedi de 12h à minuit,
- le dimanche de 8h à minuit,

vous devez composer le **(03.20.33.20.33)**, un médecin régulateur vous répondra. Après minuit, ce numéro bascule vers le 15 (SAMU),

Pharmacies (lieu, modalités d'accès, horaires....)

Il ne faut plus appeler la gendarmerie mais contacter Servigardes qui vous informe

- par téléphone : 0 825 74 20 30 (coût de l'appel : 0,15 € la minute)
- par internet : www.servigardes.fr

Infirmières

Veillez appeler votre infirmière habituelle,

- Mme FOSSÉ (☎03.27.57.06.23 / 📞06.76.84.70.46) ou Mme BOUGARD (📞06.84.66.25.14)
- Mme WILLIAME ou Mme HENNECHART (📞06.83.24.48.40)
- Mme PAVOT ou Mme RONVAL (📞06.77.61.26.49)
- Mme RENAUX (☎09.50.15.14.24/ 📞06.30.27.93.53) ou Mme CAPELIER-DUPONT (📞07.70.02.03.08)

ANTENNE RÉGIONALE DES HAUTS-DE-FRANCE

Les Hauts-de-France souhaitant rassembler en un seul lieu les services proposés par la Région ont ouvert une antenne de proximité à Fourmies. Des agents de la Région vous y attendent pour vous écouter, répondre à vos questions et vous accompagner dans vos démarches notamment sur l'emploi, la formation et l'aide aux particuliers (transport, mobilité...).

Antenne Régionale 1 place Georges Coppeaux 59610 FOURMIES

Ouverture du lundi au vendredi de 08h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h00

☎03.74.27.30.20 antenne-fourmies@hautsdefrance.fr



Région
Hauts-de-France

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES

FONCTIONNEMENT DES CLUBS EN MAI



Tous renseignements sur l'activité des clubs sont à demander auprès du secrétariat :
☎03.27.59.72.03

Club	Horaires	Animateur
Anglais	Les jeudis de 15h à 17h Pas de club la 1 ^{ère} semaine de Mai	Marie-Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Couture	Les jeudis 3 et 17 de 14 h à 16h	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Espagnol	Les mercredis 9 et 23 de 16h à 17h30	Mireille Carlier 06 31 42 26 48
Informatique	Tous les lundis de 9h30 à 11h45 et les mardis de 10h à 18h Vidéo les mardis de 16h à 18h	Patricia Drouard 03 27 60 52 70
Remue-méninges	Les jeudis 3, 17 et 31 de 9h30 à 12h00	Françoise Collet 03 27 60 41 24
Tai Chi Chuan	Tous les mardis de 19h à 20h30	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 Lucia Marchant

AVIS DE POLICE

Les propriétaires, particuliers et cultivateurs doivent absolument tailler leurs haies afin d'assurer une parfaite visibilité. Gendarmerie et police municipale veilleront à l'application de cette mesure.

ACCÈS A LA CARRIÈRE DU CHÂTEAU GAILLARD

L'accès au plan d'eau de l'ancienne carrière du Château Gaillard (dite L'eau bleue) est strictement interdit tout comme la baignade extrêmement dangereuse.

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Kaylee TORLET, née le 22 Mars 2018 à MAUBEUGE (Nord), (8 Place Joffre)

Cali NACHBAUER, née le 11 Avril 2018 à FOURMIÉS (Nord), (15 rue Bellevue)

DECES

Monsieur Milvio DI GIACOMMANDREA, décédé le 12 Mars 2018 à FOURMIÉS (Nord), à l'âge de 82 ans (12 rue François Ansieau)

Monsieur Houceïn BAYOD, décédé le 15 Mars 2018 à RABAT (MAROC), à l'âge de 78 ans (15 rue de l'Espérance)

Madame Louise BRONCHAIN veuve BERTAUX, décédée le 29 Mars 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 80 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Jacques HARDY, décédé le 03 Avril 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 67 ans (1 rue Guérin)

Madame Christiane DEBOVE veuve BAUDEMONT, décédée le 04 Avril 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 83 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Robert DIVRY, décédé le 04 Avril 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 97 ans (2 Chemin Vert)

Monsieur Alain ROLAND, décédé le 04 Avril 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 66 ans (32 rue Principale à Baives)

Madame Josette DUPONT veuve BOUQUENIAUX, décédée le 05 Avril 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 81 ans (2 Chemin Vert)

Madame Diana PAYEN, décédée le 19 Avril 2018 à FELLERIES (Nord), à l'âge de 90 ans (16 rue Aristide Briand)

Madame Micheline FONTESSE veuve NICAISE, décédée le 23 Avril 2018 à TRELON (Nord), à l'âge de 94 ans (2 Chemin Vert)

CONCOURS FLEURISSEZ VOTRE MAISON

La Municipalité organise le concours annuel des MAISONS FLEURIES.

Fleurir sa maison, c'est participer à la promotion de sa commune, c'est aussi l'occasion d'embellir son propre cadre de vie. C'est pourquoi la Municipalité compte sur ses habitants pour réussir sa campagne de fleurissement 2018.

Aucun thème n'est imposé.

Un jury, composé de représentants de la Municipalité et d'un professionnel en horticulture, effectuera la visite des participants au concours mi-Juin. Ce jury retiendra alors les meilleurs fleurissements. Mais il pourra également retenir pour concourir les personnes ayant fleuri leurs maisons mais ne s'étant pas inscrites en Mairie. Deux passages complémentaires auront lieu mi-Juillet et mi-Août.

L'inscription au concours est gratuite. Les candidats pourront déposer leur bulletin de participation figurant ci-dessous jusqu'au vendredi 25 Mai 2018 à **la Mairie de TRELON**.

De nombreux prix récompenseront les vainqueurs.

Merci de votre participation.

Le Maire,

François LOUVEGNIES

✂-----

BULLETIN DE PARTICIPATION « FLEURISSEZ VOTRE MAISON »

NOM et Prénom.....

Adresse : N°..... Rue.....

Téléphone :

Section : Façade (1)
 Façade avec jardinet (1)
 Ferme fleurie (1)

m'inscris au concours 2018 des maisons fleuries de TRELON.

Date :

Signature :

❖ rayer les mentions inutiles